



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

VILLE DE L'ÎLE-PERROT MODERNISE SON ORGANISATION MUNICIPALE

L'Île-Perrot, le 12 novembre 2020 — Après plus de deux ans d'évaluations et d'analyses, le Conseil municipal a adopté, le 10 novembre, des résolutions qui entérinent une importante phase de modernisation de l'appareil administratif de la Ville. Sans perte d'emplois réguliers ni baisse salariale à travail équivalent, cette mise à niveau permettra d'optimiser les opérations, de valoriser les emplois et d'améliorer les services tout en diminuant les coûts pour les citoyens.

Pour Pierre Séguin, maire de la Ville de L'Île-Perrot, *« il était grand temps que nous adaptions notre organisation aux réalités de notre ville et des corps de métiers. Aussi, cette étape fait également suite à une mise à niveau de l'équipe de direction alors que nous sommes passés de 12 à 8 directeurs, incluant la directrice générale »*. À cet effet, les Services techniques, travaux publics, parcs et espaces verts et le Service de traitement des eaux ont été regroupés. Cette nouvelle direction portera le nom de Services techniques et sera composée de deux divisions : la division technique et la division des travaux publics.

Concrètement, les catégories d'emplois suivantes seront abolies : concierge, préposé aux travaux publics, opérateur usine, électromécanicien et surveillant de parcs. Les employés touchés par ce changement et occupant actuellement des emplois réguliers pourront choisir leur nouveau poste parmi de nouvelles fonctions créées lors de la séance du conseil municipal du 10 novembre 2020. Au total, une quinzaine de nouvelles fonctions ont été créées. *« Cela peut paraître étrange d'augmenter les catégories d'emplois, mais c'était pourtant nécessaire »*, explique la directrice générale, Nancy Forget. *« Nous avons des employés qui effectuent des tâches devant être réservées à des professionnels, mais le titre de leur emploi n'est pas explicite. Par exemple, nous avons des préposés aux travaux publics qui peuvent opérer des déneigeuses, réparer des bâtiments, poser de l'asphalte ou travailler sur les réseaux d'aqueduc/égouts. Bien sûr, chacun d'eux devait avoir les compétences pour faire chacun de ces métiers; mais ils n'étaient pas spécifiés, les affectations étaient difficiles et la cohérence des équipes plutôt ardue. En 2018, les employés avaient d'ailleurs identifié des problèmes d'encadrement et de communication à l'intérieur des services. Maintenant, nous aurons notamment des journaliers pour la voirie, d'autres pour les bâtiments et d'autres pour l'aqueduc/égout. De plus, un chef des opérations, accompagné de quatre contremaîtres, veillera à mieux coordonner le travail. La cohérence interne sera ainsi améliorée tout comme la synergie et l'efficacité des équipes. »*

Ce respect des corps d'emplois se reflète également du côté des opérateurs de machinerie lourde, du mécanicien, du technicien en entretien préventif et suivi correctif ainsi que du technicien en mécanique de procédé. On retrouvera également un préposé à la signalisation et un préposé en support aux travaux d'aqueduc/égout. Du côté du titre de préposé, certains seront dédiés à la préparation, à l'entretien et à la surveillance des plateaux sportifs. À noter que ces tâches liées aux plateaux sportifs étaient réparties entre les concierges, les surveillants de parcs et les préposés aux travaux publics; cette division occasionnait divers problèmes de coordination pour les gestionnaires et d'équité pour les employés. À ces créations s'ajoute un agent de bureau spécialisé en environnement. Enfin, le poste d'appariteur terrain sportif et activités spéciales a été créé pour répondre aux besoins du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Du côté des concierges, les changements apportés depuis 2019 impliquent qu'il ne restait que l'entretien ménager à leurs tâches. Ce besoin sera désormais comblé par un contrat à l'externe; comme c'est le cas dans plusieurs municipalités au Québec.



Quant aux usines des eaux, elles seront également modernisées et donc, automatisées. Aussi, les opérateurs usine feront place aux opérateurs en traitement des eaux. La gestion des deux usines (eau potable et traitement des eaux usées) pourra également être regroupée. Les tâches seront élargies afin d'inclure notamment les stations de pompage, les compteurs d'eau et la gestion des trappes à graisse.

Cette réorganisation a été préparée suivant un sondage ouvert auprès des employés, de nombreux échanges avec les cadres et a été appuyée par des analyses de firmes externes. Le tout se fera sans frais additionnels pour les citoyens; la Ville pourrait même faire des économies d'environ 200 000 \$ annuellement. Les employés directement touchés par cette réorganisation ont été rencontrés le 11 novembre et l'ensemble des employés a reçu une communication les informant des changements à venir. *« Les rencontres se sont très bien déroulées, en tout respect et en toute transparence. Nous veillerons aussi à répondre aux questions qui viendront certainement pour que la transition se déroule le plus aisément possible pour chacun et chacune »* ajoute la directrice générale Nancy Forget.

Le maire Pierre Séguin est confiant pour la suite des choses. *« Nous pouvons être fiers de nos équipes! Cette modernisation permettra à chacune d'elle d'être mieux structurée et plus efficace tout en offrant aux employés de s'épanouir davantage au sein de l'organisation qui reconnaîtra mieux les corps d'emplois ».*

La mise en œuvre de ces changements débutera en janvier pour se terminer en avril 2021. La convention collective prévoit un délai de trois mois de discussions entre la Ville et le syndicat pour conclure des ententes sur les nouveaux postes. La Ville souhaite collaborer rapidement avec le syndicat afin d'éviter une trop longue période de flottement et d'offrir un nouvel environnement stable et dynamique aux employés. Enfin, une mise à jour de l'équité salariale devra être planifiée afin de conclure le processus en toute probité.

- 30 -

Alexandra Desrochers
Attachée de presse
514 453-1751, poste 258
comm@ile-perrot.qc.ca